

Imaginons ensemble la ville de demain



LE P.L.U. : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un document stratégique

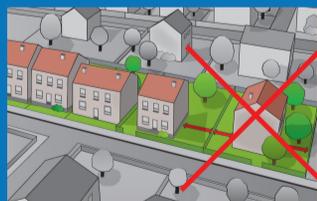
Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) traduit le **projet politique d'aménagement et de développement durables** de la Ville d'Amiens pour les 10 à 15 prochaines années.

Une démarche solidaire

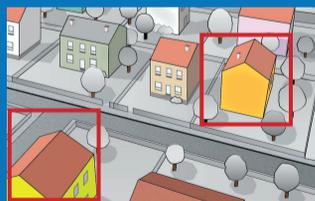
Le P.L.U. garantit la **cohérence et la complémentarité du développement** des différents secteurs du territoire communal pour **répondre aux besoins** de l'ensemble de la population (logements, équipements, développement économique, cadre de vie...).

Un outil réglementaire

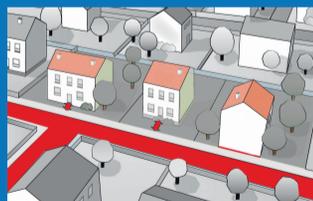
Le P.L.U. permet de fixer des règles d'aménagement et de construction applicables à tous. Il permet, entre autres, de déterminer si une parcelle est constructible ou non, de fixer la hauteur d'un bâtiment, d'établir des règles esthétiques pour chaque bâtiment...



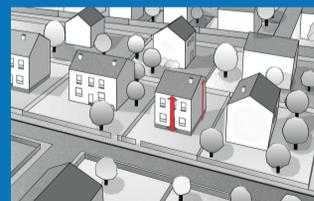
Quelle distance ?



Quel bâtiment est protégé ?



Quel alignement ?



Quelle hauteur ?

+ D'INFO



Amiens Métropole
 BP 2720 - 80027 Amiens CEDEX
 Tél. : 03 22 97 40 40
www.amiens.fr
plu-amiens-revision@amiens-metropole.com

POURQUOI LE P.L.U. ME CONCERNE ?

Le P.L.U. devra répondre à des enjeux qui touchent au quotidien de tous les habitants et usagers de la Ville d'Amiens tels que l'habitat, la mobilité, l'économie, les équipements, l'environnement... Ainsi, le P.L.U. sera élaboré autour de 3 objectifs principaux pour le développement futur du territoire :



Conforter l'attractivité et le rayonnement de notre ville



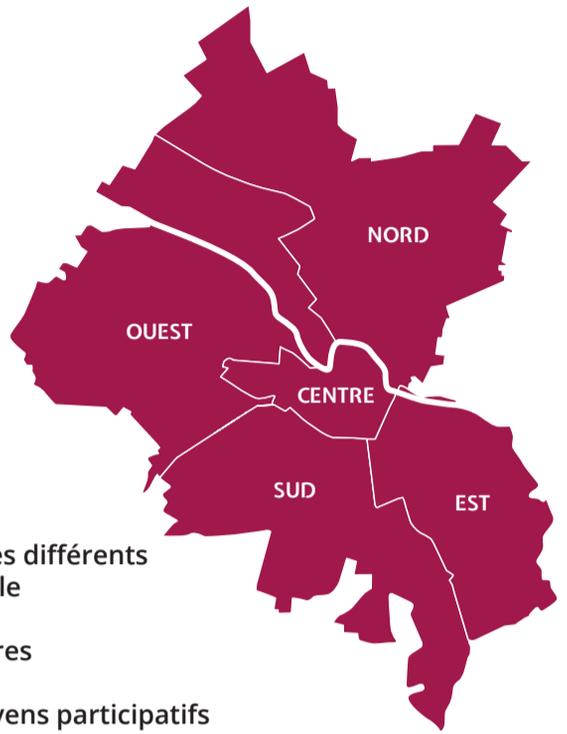
Améliorer le cadre de vie de tous ceux qui habitent et pratiquent notre ville



Amplifier nos actions sur la transition écologique, et la préservation de la biodiversité

UN PROJET CONCERTÉ

L'élaboration du P.L.U. est un moment privilégié pour instaurer un dialogue continu avec les acteurs du territoire - élus, habitants, usagers - afin de les informer quant à la nature et aux objectifs du projet et de les associer pleinement à la démarche.



S'INFORMER

- Articles sur www.amiens.fr ou dans le journal municipal relatifs à la procédure et à l'avancement des études
- Dossier numérique comprenant l'ensemble des pièces communicables sur www.amiens.fr
- Plaquettes d'informations
- Exposition publique

S'EXPRIMER

- Des stands sur les différents secteurs de la ville
- Des questionnaires
- Des ateliers citoyens participatifs
- Des réunions publiques thématiques aux grandes étapes du PLU
- Un registre de concertation à l'Hôtel de Ville et dans les mairies de secteur
- Par courrier à l'attention de Madame le Maire d'Amiens et par courriel : plu-amiens-revision@amiens-metropole.com

LES ÉTAPES INCONTURNABLES

2022

01



LE DIAGNOSTIC

Quelle est la situation actuelle ?
Un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte.

02



LE PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durables
Quelle ville voulons-nous pour demain ?
Une stratégie et des objectifs de développement pour le territoire à horizon 2030.

03



LE RÈGLEMENT ET LE ZONAGE

Comment atteindre notre but ?
Définir de nouvelles règles applicables aux autorisations de construire par type de zones (urbaines, à urbaniser, naturelles).

04



LA VALIDATION

Qu'en pensent les partenaires et la population ?
Consultation des partenaires - Enquête Publique

2024

FIN
ENTRÉE EN VIGUEUR DU PLU

CONCERTATION PUBLIQUE

Recueillir votre expertise d'usage pour affiner les enjeux que la ville doit relever

ENQUÊTE PUBLIQUE

Réfléchir ensemble aux futures règles de constructibilité

